

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN D'ARCACHON NORD

COBAN MAG



N°04

DOSSIER :

Les réalisations de l'année 2019

ANDERNOS-LES-BAINS • ARÈS • AUDENGE • BIGANOS •
LANTON • LÈGE-CAP FERRET • MARCHEPRIME • MIOS

JUILLET
2019

RETOUR EN IMAGES

UN NOUVEAU « COVERING » POUR LES CAMIONS BENNES DE LA COBAN



Depuis l'été dernier, les camions bennes du Nord Bassin sont parés d'un nouvel habillage dont le message générique mis en avant est « ce camion est plein de ressources ».

Cette campagne permet de sensibiliser les habitants aux enjeux du tri, du recyclage et de l'économie circulaire. L'accent est mis sur la préservation du territoire et celle de la qualité et du cadre de vie remarquable. Cette nouvelle campagne est ainsi en cohérence avec les messages que la collectivité véhicule. En effet, les services de collecte et de recyclage sont aujourd'hui essentiels à la qualité de vie et participent à la régénération des ressources par le traitement et la valorisation des déchets.

SUEZ, dans le cadre d'un marché, est le prestataire de collecte de la COBAN. C'est à ce titre que la société a accompagné la collectivité dans la création et le financement de ce nouvel habillage.

À partir de juin prochain, les consignes de tri sur le territoire du Nord Bassin seront simplifiées et étendues à l'ensemble des emballages, notamment en plastique, qui seront valorisés. Pour cela, une communication grand public sera lancée pour informer les usagers.



23 SEPT.
2019

OPÉRATION GRAND NETTOYAGE AVEC SMURFIT KAPPA

La COBAN et la ville de Biganos se sont associées à Smurfit Kappa dans le cadre de l'organisation d'une opération de nettoyage des berges du ruisseau du Lacanau, au titre du World Clean Up Day, le lundi 23 septembre 2019, en présence du Président de la COBAN et du Directeur de Smurfit Kappa.

Dans le cadre d'un effort mondial, le groupe Smurfit Kappa a encouragé ses employés à travers le monde à soutenir l'événement sur leurs différents sites.

En 2018, l'entreprise Smurfit Kappa a lancé son initiative « Better Planet Packaging » qui vise à réduire les déchets d'emballage – notamment plastiques – qui finissent dans les océans ou les milieux naturels. Cette initiative encourage la collaboration et les partenariats pour promouvoir de nouvelles technologies d'emballages durables et innovantes, notamment à base de papier kraft fabriqué par l'usine de Biganos.

La crise mondiale des déchets est considérée comme un défi de société majeur. On estime que 10 millions de tonnes de déchets finissent dans les mers et les océans chaque année. Depuis 2008, plus de 20 millions de personnes, citoyens, entreprises et gouvernements, ont participé aux initiatives de la journée mondiale du nettoyage dans 157 pays.

C'est tout naturellement, dans le cadre de sa compétence historique « ramassage des déchets » que la COBAN s'est associée à cette opération.

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ : LES AGENTS DE LA COBAN SE SONT MOBILISÉS !

16 AU 22
SEPT.
2019

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité qui s'est tenue du 16 au 22 septembre 2019, les agents de la COBAN ont participé au Challenge de la Mobilité, sur volontariat. C'est ainsi qu'ils ont privilégié, pour un grand nombre, les modes de transport alternatifs à l'autosolisme, comme le vélo, le train, le car ou le covoiturage, pour les trajets domicile-travail. La COBAN s'est classée 11^{ème} établissement sur 28 (2^{ème} en nombre total de km parcourus ; 3^{ème} en km de report modal).

SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ DANS LES CARS

7 NOV.
2019



Le jeudi 7 novembre dernier, les services de la COBAN et CITRAM (TRANSDEV) ont organisé un atelier de sensibilisation, avec en point d'orgue l'évacuation d'un autocar et le comportement à adopter. Cet atelier était destiné aux collégiens de 6^{ème} du Collège de Mios. D'autres ateliers ont été ou seront organisés dans les collèges du Nord Bassin.



EN RAISON DES ÉLECTIONS DE MARS PROCHAIN,
IL N'EST PAS PROPOSÉ D'ÉDITO DU PRÉSIDENT.

SOMMAIRE

2	3	4	9	19
●	●	●	●	●
RETOUR EN IMAGES	ÉDITO	UNIR NOS FORCES !	DOSSIER	ZOOM SUR

01



LA COBAN ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE-AQUITAINE ONT CO-SIGNÉ UNE CONVENTION-CADRE

Le mercredi 18 septembre dernier, la COBAN et l'Établissement Public Foncier (EPF) de Nouvelle-Aquitaine ont conclu un partenariat en signant une convention-cadre.

L'EPF NOUVELLE-AQUITAINE

Un EPF est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) compétent pour négocier et constituer des réserves foncières en amont de la phase de réalisation de projet d'aménagement public.

L'EPF Nouvelle-Aquitaine accompagne les collectivités dans la définition de leur projet et favorise l'optimisation du foncier (regroupement de parcelles, densité et qualité urbaine...). Il peut apporter son appui en matière d'ingénierie foncière, notamment pour la définition d'une stratégie foncière d'anticipation.

Il a pour mission, dans le cadre de conventions, la réalisation d'acquisitions foncières pour la maîtrise d'emprises qui seront des assiettes de projets, portés par la collectivité ou par un opérateur désigné en commun.

LA CONVENTION-CADRE EN QUESTION

L'objet de la convention est de :

- définir les objectifs d'intervention de l'EPF sur le territoire du Nord Bassin ;
- engager la sortie d'opérations : recherche de gisements foncières, mobilisation des opérateurs, mise en valeur d'opérations exemplaires ;
- assister les communes dans leurs ambitions de renouvellement urbain.

La convention-cadre permet, l'engagement de partenariats pour la réalisation de projets avec les communes ou avec l'EPCI, dans le cadre de conventions opérationnelles dont l'EPCI sera signataire.

02

PLATEFORME JOBIJOBA :

pour trouver un collaborateur ou un employeur en Nord Bassin



Une plateforme internet dédiée à l'emploi sur le Nord Bassin est en ligne :

<https://emploi.coban-atlantique.fr>

L'enjeu est double :

- permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder facilement à toutes les offres proposées sur son territoire, en termes de recrutements, de formations, de stages ;
- donner la possibilité aux entreprises de diffuser leurs propres offres.

03

INSTALLATION D'ABRIS-VÉLO

sur trois sites du territoire

Des abris-vélos, financés par la COBAN, seront prochainement installés sur trois sites stratégiques :

- l'arrêt de car TransGironde, boulevard de l'Aérim à Arès,
- l'aire de covoiturage de Querquillas à Andernos-les-Bains,
- l'aire de covoiturage départementale A660 à Mios.

Ces aménagements s'inscrivent dans la continuité du schéma des mobilités et des modes doux adoptés en février 2018, favorisant ainsi l'usage du vélo et des mobilités actives pour les déplacements. Ces consignes à vélos individuelles permettront aux usagers de bénéficier de quatre places sécurisées.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) : RAPPEL

Le transport à la demande (TAD) est géré par la COBAN. Le service TAD (inscriptions – réservations – circulations) fonctionne du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00, sauf les jours fériés.

INSCRIPTION GRATUITE

Pour bénéficier du service de transport à la demande, il est impératif de s'inscrire, gratuitement, en remplissant le bulletin disponible à l'accueil ou sur le site internet de la COBAN.

Chaque inscription doit être accompagnée de la photocopie :

- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois.

Pour les mineurs :

- mineurs de moins de 16 ans : accompagnement obligatoire, avec inscription de l'accompagnateur également,
- mineurs de 16 à 18 ans : autorisation parentale obligatoire pour emprunter le TAD seul.

Il convient ensuite de renvoyer le dossier d'inscription :

- par voie postale à : COBAN, 46 avenue des Colonies, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS,
- ou par mail à : transports@coban-atlantique.fr.

RÉCEPTION DE LA CARTE TAD

La carte d'adhésion au TAD est ensuite adressée au bénéficiaire quelques jours après son inscription auprès de la Direction Mobilité et Transports de la COBAN.

RÉSERVATION DU DÉPLACEMENT

Chaque déplacement doit se programmer sur réservation préalable, en contactant le numéro **0970 833 033**, du lundi au vendredi, de 8h00 à 19h00, sauf les jours fériés.

DÉLAIS DE RÉSERVATION

La réservation doit être effectuée au plus tard la veille au soir avant 18h pour le lendemain.

Il est possible de réserver plusieurs déplacements sur un même appel. Nous vous conseillons d'anticiper le plus possible vos réservations.

HORAIRES DE CIRCULATION DU SERVICE TAD

Les minibus circulent uniquement en semaine, du lundi au vendredi, de 8h00 à 19h00, sauf les jours fériés.

Le service ne fonctionne donc ni les week-ends, ni les jours fériés.

TARIFS

Le tarif est unique, quel que soit le trajet :

- 2,70 € aller simple,
- 4,30 € aller-retour.

Les tickets s'achètent à l'unité, directement auprès du conducteur du minibus, le jour du déplacement.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS

sur les périodes de temps libre pour les abonnés scolaires

Dans le cadre d'une convention entre la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) et la Région Nouvelle-Aquitaine, les **abonnés scolaire de la COBAN** peuvent avoir accès **gratuitement** aux lignes régulières régionales (notamment les lignes **601** et **610**) sur les périodes de **temps libre**, depuis le **1^{er} septembre 2019**, sur présentation, au conducteur, de la carte d'abonné COBAN.

Les périodes de temps libre telles que définies par la Région Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : **le mercredi après-midi, le week-end (samedi, dimanche), les petites vacances scolaires.**

La COBAN compense financièrement à la Région les voyages réalisés par ses abonnés scolaires.

Dans l'éventualité où l'élève aurait besoin d'emprunter une ligne régionale durant le temps scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi), il devra s'acquitter d'un titre de transport (trajet simple ou carte 10 voyages Jeune moins de 28 ans).

Pour plus d'informations, contactez le Service Mobilité et Transports de la COBAN : courriel : transports@coban-atlantique.fr, tél : 05 57 76 39 94.

DES BORNES À RECHARGEMENT ÉLECTRIQUE SUR LE NORD BASSIN

Les véhicules électriques représentent la meilleure alternative au véhicule conventionnel, surtout en termes d'impact sur la réduction de la consommation d'énergies fossiles et des émissions de gaz à effet de serre. Dans 15 ans, la part des véhicules électriques et hybrides pourrait atteindre jusqu'à 30 % du marché automobile européen dans le scénario le plus optimiste, et 20 % dans le scénario le plus réaliste (10 % pour les hybrides rechargeables et 10 % pour les véhicules électriques).

21 B.R.V.E SUR LE TERRITOIRE

La COBAN soutient l'utilisation de véhicules électriques en participant à l'implantation de bornes de recharge en partenariat avec le SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique) de Gironde.

L'objectif de 21 bornes de recharges des véhicules électriques sur le territoire a été atteint en 2018.

Pour retrouver l'emplacement de ces bornes : <https://mobive.fr/fr/carte/>

LE SERVICE D'ARCHIVES MUTUALISÉ (SAM)



Les intercommunalités et notamment les Communautés d'Agglomération sont depuis une quinzaine d'années, de nouveaux producteurs de fonds documentaires. Elles doivent ainsi recueillir les archives relevant des compétences qui leurs sont progressivement dévolues. Au même titre que les communes, elles sont propriétaires de leurs archives tout en étant responsables de leur conservation et de leur mise en valeur.

Dans ces conditions, dès 2015, la COBAN a mené une réflexion, non seulement sur la situation de ses propres archives mais aussi sur celles des 8 communes de son territoire.

À l'issue des différentes étapes et études menées en concertation et

conjointement avec les Archives Départementales de la Gironde, 3 communes (Andernos-les-Bains, Lanton et Marcheprime) ainsi que la COBAN ont adhéré au Service d'Archives mutualisé (SAM). Pour mener à bien cette mission, un archiviste de métier, a été recruté depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les objectifs de cette mutualisation sont multiples :

- améliorer les services publics par la mise en place d'outils de recherche ;
- diffuser l'information par un accès public de proximité ;
- développer une animation culturelle locale identitaire ;
- sauvegarder un patrimoine par une valorisation cohérente des archives indispensables à la connaissance du territoire, en partenariat et grâce à l'action conjointe et coordonnée des opérateurs culturels locaux (Offices de Tourisme, Mairies, Associations, etc.).

En outre, les fonds communaux pourront être progressivement enrichis grâce à des appels aux dons, des dépôts ou de simples prêts pour numérisation d'archives privées présentant un intérêt certain du point de vue de l'histoire locale (familles, entreprises, associations, etc.).



LA VOIRIE DE LA ZONE ARTISANALE DU CAASI

à Andernos-les-Bains refaite à neuf

Le programme initial ne comprenait que la réhabilitation de la rue B. Palissy pour l'année 2019. Après modification du planning, une partie de la rue G. Eiffel a été ajoutée à ce programme.

Les travaux de réfection de la voirie du centre artisanal (CAASI) d'Andernos-les-Bains ont été finalisés rue B. Palissy avant les fêtes. Ceux de la rue G. Eiffel se sont déroulés en ce début d'année.

Ces travaux permettent un meilleur accès aux entreprises de la zone artisanale.

- ▼ Durée des travaux : 3 mois (Novembre – Janvier)
- ▼ Montant actualisé des travaux après notification des marchés : 599 790 € TTC
- ▼ Financement : 100 % COBAN



LES RESTOS DU CŒUR

Voilà un an que les Restos du Cœur sont installés dans leur nouveau local à Lanton, construit et financé par la COBAN. Cette antenne des Restos du Cœur est ouverte toute l'année pour accueillir les familles et personnes en situation de précarité.

De mi-mars au 24 novembre dernier, ce fut la **Campagne** dite « **d'été** ». La fréquentation du centre a été plus importante que les années passées. En effet, ont été enregistrés **près de 30 %** d'augmentation des inscriptions de familles entrant dans le barème des Restos du Cœur (au niveau du département de la Gironde, c'est +15%).

Cette progression s'explique en partie par l'aménagement du **nouveau local** mis à la disposition des Restos du Cœur depuis décembre 2018.

Les personnes reçues, **issues de toutes les communes du Nord Bassin**, y sont accueillies dans de meilleures conditions.

En plus de la distribution alimentaire, majeure partie de l'activité des Restos du Cœur, d'autres activités annexes ont pu être développées mais non moins importantes, comme **la coiffure, les vacances, le micro-crédit, et plus récemment, l'aide au retour à l'emploi et la santé**. Le travail en réseau avec les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) des communes, la collaboration avec les assistants sociaux, les associations comme SFB (Solidarité Femmes Bassin), le Secours Catholique et Saint-Vincent-de-Paul permettent à chacun d'apporter ses compétences et ses ressources pour (re)créer un lien social en danger ou disparu.

Restos du Cœur du Nord Bassin
5, Place des Sports, 33138 LANTON
Tel : 0684701583
ad33.lanton@restosducoeur.org

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES PERMETTENT UNE PHOTOGRAPHIE GÉNÉRALE DE LA POPULATION ACCUEILLIE :

ÉTÉ 2018



92

familles

ÉTÉ 2019



128

familles



HIVER 2018



128

familles

HIVER 2019



100

familles à ce jour (90 familles à la même période l'an dernier)



55%

de personnes seules, hommes ou femmes



28%

de familles monoparentales



26%

des plus de 60 ans



20%

des personnes ont un reste à vivre de moins de 300€ par personne et par mois, une fois le loyer payé



MOINS DE 50%

des personnes accueillies bénéficient d'un logement social

SERVICE DÉCHETS

AU 1^{ER} JUIN 2020, TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SERONT VALORISÉS

Aujourd'hui votre bac au couvercle jaune permet de recycler tous les papiers, les emballages et briques en carton, les emballages métalliques et les bouteilles et flacons en plastique. **Au 1^{er} juin 2020, les consignes de tri vont être simplifiées afin de permettre la valorisation de tous les emballages.** Ils pourront être déposés, une fois vide, en vrac dans votre bac de recyclage. Il est important de ne pas imbriquer vos déchets et de bien séparer les différents matériaux.

Si votre foyer est composé de 3 personnes ou plus, nous vous invitons à contacter dès à présent nos services au Numéro Vert (0 800 54 55 57) afin de vous doter d'un bac jaune pour les emballages et papiers d'un volume supérieur.

NOUVEAU, VOTRE CALENDRIER PERSONNALISÉ DE COLLECTE

La COBAN vous propose un nouveau module de recherche de calendriers de collecte. Rendez-vous sur la page internet de la COBAN : www.coban-atlantique.fr dans la rubrique « je trie mes déchets ». Vous pourrez télécharger votre calendrier après avoir renseigné votre adresse. Celui-ci contient l'ensemble des informations sur les collectes ainsi que les horaires d'ouverture des déchèteries de la COBAN.



QUE FAIRE DE SES DÉCHETS CHIMIQUES ?

Les déchets issus de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage sont des déchets chimiques qui nécessitent une collecte et un traitement spécifique. Ils doivent être apportés en point de collecte dans les déchèteries, si possible dans leur emballage d'origine.

Nous vous invitons à apporter vos bidons de combustibles liquides directement dans l'une des 8 déchèteries de la COBAN.

MÉMO DE COLLECTE 2020

COBAN

Présentez vos bacs la veille au soir de la collecte
 Orientez la poignée vers la route, sur le passage du camion
 Rentrez vos bacs le plus tôt possible

ANDERNOS-LES-BAINS 1

MES EMBALLAGES ET PAPIERS - MERCREDI

Emballages métalliques → Emballages et briques métalliques
 Bouteilles et flacons en plastique → Bouteilles papiers
JAMAIS EN SAC !

MES ORDURES MÉNAGÈRES - LUNDI

Et quand j'ai un doute sur mon geste de tri →

A PARTIR DE 3 PERSONNES DANS VOTRE FOYER :
 Vous pouvez demander un bac de tri plus grand, il sera livré à votre domicile.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Eté : Lundi - samedi : 9h-12h30 / 14h-18h30 - dimanche : 9h-12h30.
 Hiver : Lundi - samedi : 9h-12h30 / 14h-18h - dimanche : 9h-12h30.
 Les déchèteries sont fermées les jours fériés.
 Merci de vous présenter 10 mn avant les horaires de fermeture.

Un bac encombré, besoin de solutions pour réduire vos déchets ou une question ?

N°VERT 0 800 54 55 57
 APPEL GRATUIT

La collecte est assurée normalement les jours fériés, sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. Un rattrapage est organisé le lendemain en horaire décalé pour les ordures ménagères et le surlendemain pour les collectes des déchets recyclables du verre et des déchets verts.

DOSSIER



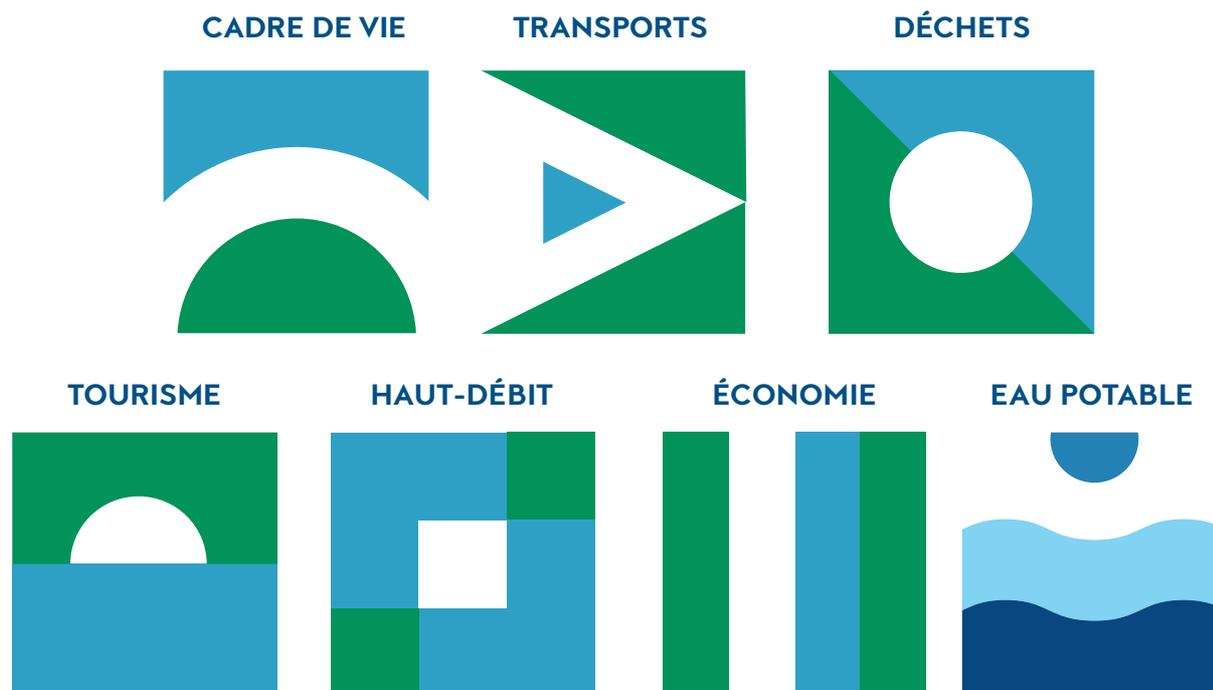
LES

RÉALISATIONS

DE



2019



Ces dernières années, la COBAN s'est transformée de par la prise de nouvelles compétences, comme les transports et la mobilité, le développement économique, l'habitat, le tourisme et très récemment la gestion de l'eau potable.

Le territoire du Nord Bassin connaît à la fois un besoin fort en **termes de transports en commun** mais connaît aussi un trafic important en période touristique, du fait de son attractivité. Renforcement des lignes régionales, gestion du transport scolaire, incitation aux mobilités douces, au covoiturage et à l'électrique, sans oublier le désengorgement du stationnement aux abords des PEI (Pôles d'Échange Intermodal) de Marcheprime et de Biganos ont été les sujets importants de l'année écoulée. Le territoire est spécifique ; c'est pour cela que tout naturellement la COBAN a souhaité prendre cette compétence et apporter des solutions rapides et concrètes. La mobilité, c'est adapter la manière de se déplacer sur le territoire, mais c'est aussi répondre aux enjeux de protection de l'environnement, tout en s'adaptant aux nouveaux modes de vie et de déplacement.

L'économie a été également un sujet fort de 2019 avec la publication du schéma de développement économique. Ce document est une véritable stratégie de développement économique. En mars 2019, le schéma de développement économique a été dévoilé. Ce dernier est un fil conducteur en matière de développement économique sur les huit communes, élaboré à partir des spécificités territoriales du Nord Bassin.

De nombreux chantiers ont été mis en œuvre pour accueillir les entreprises et favoriser l'emploi sur le territoire. Par ces actions, la COBAN entend renforcer l'attractivité du Nord Bassin et accompagner le parcours résidentiel des entrepreneurs.

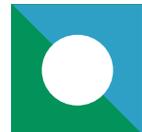
Le développement économique passe également par le déploiement du **très haut débit** : un engagement financier important de l'intercommunalité a été réalisé.

La COBAN, c'est aussi un investissement pour le **développement durable** du territoire.

La compétence historique que représente la collecte et le traitement des déchets a connu et connaîtra de grands changements également car là aussi, l'intercommunalité s'adapte à la société et aux exigences d'un environnement à protéger et à préserver. La mise en place dès cette année de l'extension des consignes de tri démontre que la COBAN est soucieuse d'apporter des solutions environnementales avant même l'obligation légale.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la COBAN a une nouvelle compétence : **la gestion de l'eau potable**. La gestion durable de la ressource est un enjeu auquel chacun est confronté et que la COBAN gère désormais en lien étroit avec les communes.

Dans ce dossier, les principales réalisations et actions de l'intercommunalité de l'année 2019 vous sont explicitées.



TRAITEMENT DES DÉCHETS

UNE PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS À ANDERNOS-LES-BAINS

Le jeudi 7 novembre dernier, les élus communautaires ont inauguré la plateforme de déchets verts d'Andernos-les-Bains.



Cette réalisation est le fruit d'une décision qui devenait nécessaire. En effet, depuis quelques années, la déchèterie d'Andernos tendait à saturer.

À elle seule, elle représentait 20% de la fréquentation de l'ensemble des déchèteries communautaires. 47% des tonnages de cette dernière concernaient les déchets verts. Dans les faits, 4 quais équipés de bennes de 30 m³ étaient mobilisés en permanence, conduisant à l'évacuation de 8 bennes par jour, en période de pics.

Cette situation perturbant le bon fonctionnement de la déchèterie, les élus communautaires ont décidé de la création d'une plateforme dédiée aux déchets verts pour particuliers, jouxtant la déchèterie actuelle, pour un coût de 208 380 € TTC.

Cette réalisation est une nouvelle fois un bel exemple des missions de développement durable de l'intercommunalité : offrir des équipements pérennes et de qualité aux administrés.



- ▼ DURÉE DES TRAVAUX : 4 mois
- ▼ MONTANT ACTUALISÉ DES TRAVAUX APRÈS NOTIFICATION DES MARCHÉS : 838 931,16 € TTC
- ▼ FINANCEMENT : 100 % COBAN

LA DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE DE LÈGE-CAP FERRET RÉHABILITÉE

Après avoir obtenu les autorisations et habilitations des agences environnementales, les travaux ont débuté le 17 octobre dernier. Les travaux seront finalisés en ce début d'année.

CES TRAVAUX COMPRENAIENT NOTAMMENT :

- un accès et une circulation différenciée des véhicules des professionnels et des véhicules d'enlèvement de la COBAN ;
- un contrôle d'accès amélioré permettant le pesage en entrée et sortie des véhicules via le pont à bascule ainsi qu'une détection de la radioactivité des déchets ;
- l'aménagement d'une plateforme de plain-pied d'une superficie de 5000 m² ;
- un local de 30 m² destiné aux agents d'accueil.





DOSSIER

COMPÉTENCE TRANSPORTS / MOBILITÉ

INTERMODALITÉ : UN NOUVEAU PARKING À CARREROT



Victime de son succès, le Pôle d'Échange Intermodal (PEI) de Biganos connaît une saturation de ses espaces de stationnement.

La COBAN a réalisé une enquête de stationnement fin janvier - début février 2019 pour connaître notamment l'origine, la durée et les horaires de stationnement des usagers des PEI de Biganos et Marcheprime. Les résultats ont permis de lancer rapidement des premières actions concrètes.

En premier lieu, il a été décidé d'aménager un parking de 150 places rue Carrerot. Ce dernier a été inauguré le 18 décembre dernier. Situé à 5 minutes à pied de la gare, ce parking a pour vocation d'accueillir les voitures stationnées pour une longue durée.

ECOVELO ET RENAULT MOBILITY : DEUX EXPÉRIMENTATIONS FAVORISANT L'INTERMODALITÉ



D'avril à octobre 2019, la COBAN a mené deux expérimentations afin de favoriser l'intermodalité, inciter à l'usage des modes doux et apporter une réponse rapide au manque de stationnement au niveau des Pôles d'Échange Intermodal de Marcheprime et de Biganos.

La Communauté d'Agglomération s'est ainsi associée à ECOVELO pour mettre à la location, en libre-service, quinze vélos à assistance électrique sur trois stations mises en place sur le Nord Bassin : le pôle d'échanges intermodal de Biganos, devant la salle des fêtes de Mios et au niveau de l'aire de covoiturage d'Audenge.

Par cette expérimentation, la COBAN avait pour objectif de promouvoir et développer l'usage du vélo sur le territoire du Nord Bassin, notamment pour les déplacements du quotidien en direction ou depuis la gare. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la politique « mobilité/transports » qu'elle mène depuis sa prise de compétence en janvier 2018. Les vélos ont été retirés en décembre dernier à la suite de la période de six mois expérimentation.

Dans le même temps, la COBAN s'est associée à Renault Côte d'Argent pour permettre la mise à disposition de deux véhicules Renault, au niveau du Pôle d'Échange Intermodal de Biganos, à proximité du parvis de la gare.

En effet, Renault Rent déploie et expérimente un concept de location de véhicules en libre-service 24h/24 et 7 jours/7, appelé Renault Mobility.

La location du véhicule est permise grâce une application mobile ad hoc ; le déverrouillage de la voiture s'actionnant depuis un smartphone et un boîtier installé dans l'habitacle.

Une réservation peut être ainsi faite pour une heure, une journée, un week-end ou 7 jours. Le véhicule doit forcément être restitué au point de prise en charge. Suite à cette expérimentation, un seul des deux véhicules est maintenu à la location, il s'agit d'un véhicule électrique.

Une analyse de ces deux expérimentations est en cours permettant d'étudier les modes d'utilisation de ces moyens de transport et ainsi projeter ou non des investissements plus pérennes.



LES PISTES CYCLABLES : DE NOUVELLES RÉALISATIONS ET DES PROJETS

LA PISTE CYCLABLE DE BIARD : OBJECTIFS ET VOCATIONS

Située le long de la RD1250, l'aménagement de la liaison cyclable reliant le Pôle d'Échange Intermodal (PEI) de Marcheprime et le hameau de Biard a été réalisé par la COBAN.

L'inauguration de cette piste marque la fin de la 1^{ère} phase de ce projet. Deux autres phases de travaux sont prévues dans les années à venir :

- ▾ Phase 2 : Marcheprime Biard / Quartier des argentières (2 800 ml)
- ▾ Phase 3 : Quartier des argentières / Biganos Bourg (3 350 ml).

Les PEI de Biganos et de Marcheprime connaissent un essor certain, marqué par la hausse de la fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine, provoquant une pression sur l'accès aux espaces de stationnement, qu'il convient de maîtriser en donnant davantage d'attrait à l'accessibilité à vélo pour un report modal plus durable.

Cette liaison cyclable structurante incite donc à l'usage de modes alternatifs à la voiture, renforce l'intermodalité en facilitant l'accès aux PEI et favorise la pratique du vélo, à des fins de loisir ou pour des déplacements domicile-travail ou domicile-établissement scolaire.

Elle représente également un enjeu fort de connexion entre la Métropole Bordelaise et le cœur du Bassin d'Arcachon – Delta de l'Eyre, en offrant notamment aux cyclotouristes la possibilité d'accéder au littoral et de rejoindre la Vélodyssée depuis Bordeaux (sans préjuger de ce que projettent les territoires voisins, il peut être envisagé, à terme, qu'une liaison cyclable type véloroute, connecte directement la Métropole Bordelaise au cœur du Bassin d'Arcachon, reliant donc 2 pôles touristiques majeurs pour la Région).

Plus localement, cette piste permet de mieux connecter la commune de Marcheprime aux points d'intérêts touristiques du territoire mais

également PEI et le Bourg à ZA de Réganeau, de façon à permettre une accessibilité cyclable directe, continue et sécurisée à la population et aux itinérants.

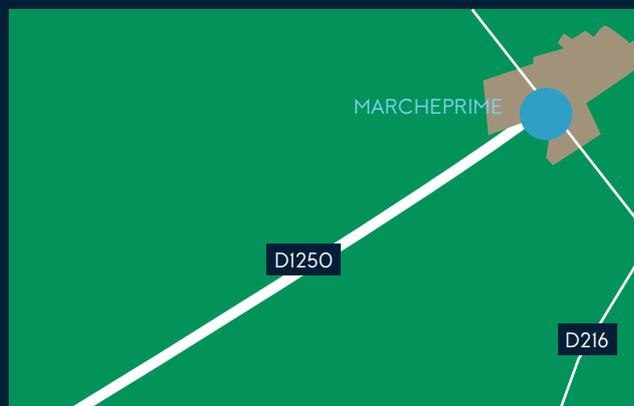
DE NOUVELLES PISTES CYCLABLES SUR ANDERNOS-LES-BAINS, LANTON ET AUDENCE

La COBAN a décidé d'aménager une piste cyclable intercommunale, du lycée à l'aire de covoiturage de Querquillas à Andernos-les-Bains. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 1 000 000 € TTC. Des subventions ont été sollicitées au titre de l'Appel à Projet National Fonds de Mobilité Active et le FEDER pour un montant de 550 700 €. La piste devrait être livrée en juin 2020.

L'intercommunalité projette également la réalisation d'une piste cyclable à Audenge (Hougueyra),

pour un montant prévisionnel de 455 400 € TTC. Des subventions ont été sollicitées auprès du Département, au titre de l'Appel à Projet National Fonds de Mobilité Active et au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour un montant global de 255 205 €.

Enfin, la piste cyclable de « La coulée verte du Renêt » à Lanton est reconnue d'intérêt communautaire au titre de la continuité cyclable entre la Vélodyssée et le port de Cassy, centre d'intérêt touristique. En effet, cette liaison cyclable structurante développe l'accès aux sites touristiques du territoire depuis un axe majeur de circulation cyclable et permet une connexion sécurisée Bassin-Vélodyssée. Les travaux d'aménagement sont estimés à 100 800 € TTC. Des subventions ont été sollicitées auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde, pour un montant de 33 760 €.



LE TRANSPORT SCOLAIRE : UNE MISSION MENÉE PAR LA COBAN

Depuis septembre 2019, la COBAN organise le transport scolaire sur les 8 communes du Nord Bassin.

- 2200 élèves transportés
- 54 circuits
- 27 établissements du 1^{er} et 2^{ème} degrés desservis



COMPÉTENCE VALORISATION TOURISTIQUE

LA COBAN, OFFICIELLEMENT LABELLISÉE « TERRITOIRE VÉLO »



Le lundi 2 décembre, la COBAN a reçu officiellement des mains de Béatrice BARRIERE, Présidente de la commission tourisme de la Fédération Française de Cyclotourisme, le label « Territoire Vélo ».



Il y a quelques mois, l'EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) Cœur de Bassin a sollicité la COBAN pour une candidature à l'obtention du Label Territoire Vélo, porté par la Fédération Française de Cyclotourisme. Du fait de ses compétences en matière de mobilités et de tourisme via l'EPIC Cœur de Bassin, la COBAN était éligible à l'obtention de cette distinction.

Ce label vise à soutenir le dynamisme des territoires à vocation touristique, en valorisant les initiatives et les aménagements en faveur du vélo. La Fédération Française de Cyclotourisme souhaite, par ce biais, récompenser et mettre en avant les efforts consentis par les collectivités en matière de développement d'itinéraires et de services vélo. Le territoire du Nord Bassin est très favorable à la pratique cyclable, de par les équipements existants, le recrutement à temps complet d'un chargé

de mission « mobilités actives », qui constitue, sur le terrain, le relais de cette politique intercommunale et le schéma des modes doux adopté. Ce dernier présente l'atout à la fois de dessiner le réseau cyclable projeté à long terme, tout en prévoyant les aménagements nécessaires pour faire de l'intercommunalité un territoire encore plus favorable à la pratique des modes doux.

Obtenir et revendiquer ce Label, pour la COBAN, constitue un motif de pérennité dans l'animation de la politique cyclable du territoire et le suivi des actions qui vont se déployer. La labellisation du territoire de la COBAN représente également un vecteur supplémentaire et positif de communication sur la politique cyclable de l'intercommunalité, permettant à la fois de donner de la visibilité et de promouvoir les actions engagées.



COMPÉTENCE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE RÉGANEAU À MARCHEPRIME

Les élus communautaires ont inauguré, le 18 septembre dernier, la zone d'activités de Réganeau à Marcheprime. Située le long de la RD1250, cette zone dispose d'un potentiel d'extension de 3,4 ha dont 24 910 m² cessibles. Son extension a pour objectif de venir compléter la zone artisanale existante qui s'étend actuellement sur 4 ha.

Le parti d'aménagement a consisté à conforter la vocation artisanale de la zone d'activités de Réganeau en privilégiant, dans l'aménagement de son extension, les petites parcelles (entre 1000 et 1500 m²), tout en prévoyant la possibilité de vendre plusieurs parcelles à un seul acquéreur. Quatre petits lots d'environ 500 m² chacun ont aussi été prévus, afin d'expérimenter un dimensionnement plus optimal du foncier par rapport aux besoins des artisans. En fonction du rythme de commercialisation des terrains et des demandes, d'autres lots pourront être divisés ultérieurement.

Les terrains viabilisés ont été livrés.

Dans le cadre de l'aménagement du giratoire d'accès à la zone, situé sur la RD 1250, la COBAN a sollicité un fond du Conseil Départemental de la Gironde et un fonds de concours communal correspondant à 20 % du montant HT de l'opération. Le coût du giratoire (hors études) est estimé à 161 185 €.

**LES DÉPENSES
TOTALES SONT
ESTIMÉES À
1 500 411,77 €**

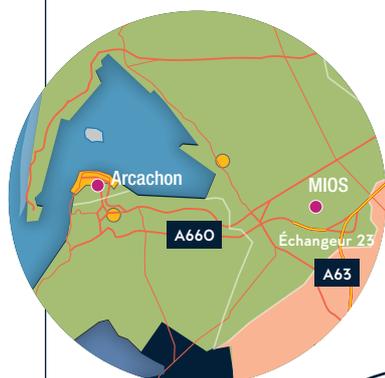
**LES RECETTES
(HORS VENTE DE TERRAINS) :**
80 237 €

**LE PLAN DE COMPOSITION
PRÉVOIT 20 LOTS RÉPARTIS EN
3 SECTEURS :**

- ▼ EN FRONT DE RD1250 :
5 LOTS : 72€/M²
- ▼ DANS LE SECTEUR
INTERMÉDIAIRE DE LA ZA :
10 LOTS : 65€/M²
- ▼ EN FOND DE ZA :
5 LOTS : 50€/M²

CONCERTATION AUTOUR DE L'EXTENSION DU PARC D'ACTIVITÉS DE MIOS ENTREPRISES

LA COBAN a lancé une concertation relative à l'extension
du parc d'activités de Mios Entreprises.



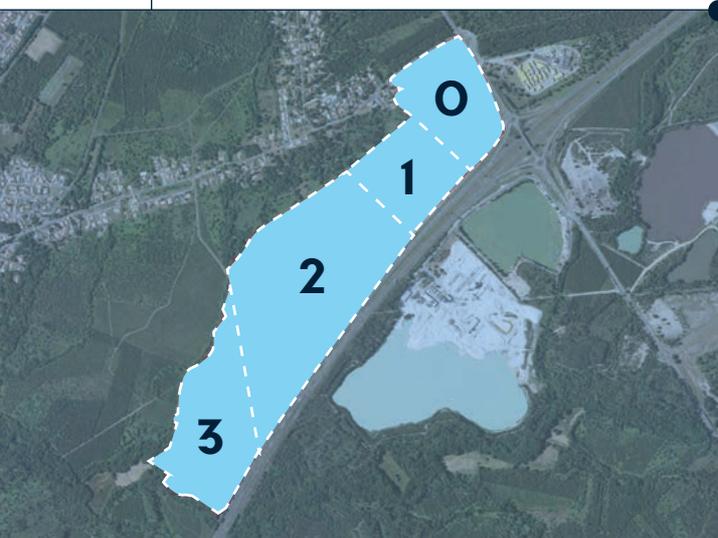
UNE PLACE STRATÉGIQUE

Le parc d'activités Mios Entreprises se situe le long de l'A63, au niveau de l'échangeur 23, et s'étend actuellement sur plus de 40 ha. Sa localisation stratégique, en entrée de Nord Bassin et avec un accès direct à l'autoroute Europe du Nord/Péninsule ibérique, en fait un pôle économique majeur du territoire. Actuellement, le parc accueille une majorité de PME/PMI de secteurs divers.



LE PROJET D'EXTENSION

Le foncier étant presque entièrement commercialisé, la COBAN a décidé d'engager l'extension du parc d'activités. L'enjeu est d'attirer des entreprises de services, des activités commerciales et des entreprises de grande taille ayant un besoin de foncier important (de 5 000 à 20 000 m² ou plus) à vocation industrielle ou de service. La localisation du parc implique un traitement particulier de son entrée en favorisant un bâti de qualité.



UNE CONCERTATION PROGRAMMÉE

Compte tenu des caractéristiques du projet (discontinuité spatiale entre les deux secteurs et absence de maîtrise foncière sur la totalité du foncier), les élus de la COBAN ont décidé de la mise en œuvre d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) en vue de l'extension de ce parc d'activités. En effet, le projet nécessite la mise en œuvre d'une démarche de concertation associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et toutes autres personnes concernées par ce projet qui concerne l'aménagement de 2 secteurs d'une emprise totale de 28,3 ha.

CARTOGRAPHIE AÉRIENNE DU PARC D'ACTIVITÉS MIOS ENTREPRISES

L'actuel parc d'activités se situe sur les secteurs 1 et 2.

Les secteurs concernés par l'extension sont les secteurs 0 et 3.



PLAN DE MOBILITÉ INTER-ENTREPRISES SUR LE PARC D'ACTIVITÉS DE MIOS ENTREPRISES

Consciente que la mobilité est un enjeu important sur le territoire du Nord Bassin et qu'il s'agit, par ailleurs, d'une préoccupation majeure pour les entreprises cherchant à s'implanter et/ou recruter, la COBAN engage une démarche de Plan de Mobilité Inter-entreprises sur le Parc d'Activités de Mios Entreprises.



La ZAC de Mios est face à une situation paradoxale mêlant excellente accessibilité (A63, Gare de Marcheprime, aire de covoiturage) et une difficulté d'accès sans voiture (trajet dangereux en vélo entre la gare et la ZAC, non adapté aux piétons, réseau de transports collectifs « pauvre » ou non adapté). Elle concentre des entreprises de tailles conséquentes, en croissance pour certaines et à haute valeur ajoutée. Elle dispose d'un potentiel d'extension de 20ha dont 10ha faisant l'objet d'études en vue de l'opération d'aménagement explicitée ci-contre.

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE MOBILITÉ ?

C'est un ensemble de mesures qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier.

Le plan de mobilité favorise l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. Sa mise en œuvre est encouragée par les autorités publiques, car il présente de nombreux avantages pour les entreprises, les salariés et la collectivité. Les déplacements liés aux activités professionnelles concernent les trajets domicile/travail, mais aussi le transport de marchandises, les déplacements professionnels des collaborateurs, des clients, des visiteurs, des partenaires, des fournisseurs...

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Direction du Développement Économique
de la COBAN

Hélène DARRIERE – développeuse économique
06 17 78 63 85

La démarche de l'intercommunalité s'inscrit dans le schéma de développement économique de la COBAN dans le levier « développement et innovation » où comment développer les services aux entreprises et aux salariés.

Une convention de partenariat a été établie avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde sur le périmètre de la ZAC de Mios pour mener l'étude qui découlera sur un plan d'action. La démarche vise à caractériser les flux des salariés de la ZAC notamment à travers des enquêtes de salariés et des entretiens individuels avec chaque entreprise. Il s'agira, dans un second temps, d'envisager des actions permettant d'améliorer leur mobilité.

Le succès d'un tel plan suppose une mobilisation des entreprises afin de répondre au mieux aux problématiques qu'elles rencontrent. C'est pourquoi elles sont invitées à participer en grand nombre.

Une réunion de lancement s'est déroulée dans les locaux de KIPOPLUIE (sur la ZAC), le 21 février dernier. Plus d'une dizaine d'entreprises était présente. La démarche a d'ores-et-déjà remporté un certain intérêt de la part des entrepreneurs et de leurs salariés.

Il s'agit du premier plan qu'accompagne la CCI, hors secteur métropolitain.



LE DEPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

POURSUITE DES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE
2019 : l'année de commencement des travaux de déploiement de la fibre optique.



UN PROJET À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

Le projet Gironde Haut Méga a été initié en avril 2016 par Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil Départemental de la Gironde et Pierre DUCOUT, Président de Gironde Numérique, afin de garantir le très haut débit (supérieur à 30 Mbit/s) en Gironde. En effet, face aux carences d'initiative privée et les faibles débits internet constatés sur le territoire Girondin (en dehors des agglomérations bordelaise et libournaise), le département et l'ensemble des élus communautaires ont décidé d'engager d'importants travaux permettant l'accès au haut débit pour tous. Orange a ainsi été retenu pour une mission de délégation de service public sur 25 ans.

Le déploiement de la fibre optique sera réalisé sur 6 ans, 28 000 km de réseau seront et 9 375 km² équipés (sur une superficie totale de 10 000 km²), pour un investissement total de 669 M d'€, pour l'ensemble de la Gironde.



**L'OBJECTIF EST
CLAIR : 100% DE
FIBRE À L'ABONNÉ
D'ICI 2024 !**

Pour se renseigner...

Un site internet et une cartographie d'éligibilité à la fibre sont spécialement dédiés à l'information des administrés :

<https://girondehautmega.fr/carte-deligibilite>

LE DÉPLOIEMENT SUR LES 8 COMMUNES DU NORD BASSIN

Pour le territoire du Nord Bassin, il s'agit de raccorder plus de 42 000 foyers. Les travaux ont d'ailleurs débuté en 2019. Côté financement, la COBAN investit à hauteur de 1,676 M d'€. L'État, le Conseil Départemental de la Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Europe participent également au financement de ce vaste projet.

L'objectif est clair : 100% de fibre à l'abonné d'ici 2024 ! La couverture numérique représente un enjeu majeur pour le mieux-vivre des citoyens et pour le développement économique du territoire. La COBAN a décidé d'en faire ainsi une de ses priorités.



LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Jusqu'à fin décembre 2019, la gestion de l'adduction et de la distribution d'eau potable était gérée par chacune des 8 Communes du territoire de la COBAN. Or depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence « eau potable » a été transférée à la COBAN. En effet, la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « loi NOTRe », a attribué de nouvelles compétences aux Communautés d'Agglomération à partir du 1^{er} janvier 2020 dont celle relevant du service de l'eau, la distribution de l'eau potable dans toutes les résidences du territoire.

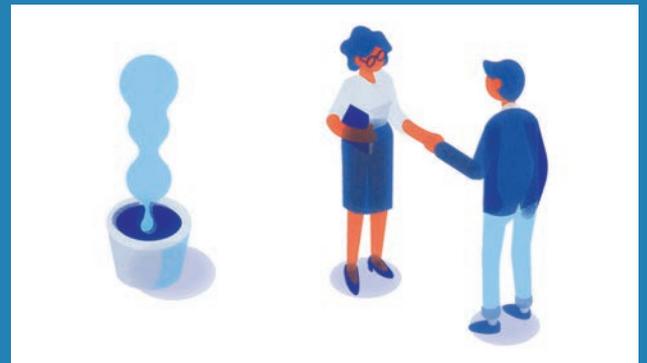
Le service de l'eau

Le service de l'eau comprend la production d'eau par des captages dans les nappes phréatiques et en assure leur protection, le traitement, le stockage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

Pour le territoire de la COBAN cela représente 980 kms de réseaux, 20 captages et 23 ouvrages de stockage que la Communauté d'Agglomération devra entretenir en lieu et place de ses 8 communes.

Chacune de ces communes avait délégué la gestion de son service d'eau potable à des délégataires par le biais de contrats d'affermage ou de concession.

3 délégataires sont ainsi présents sur le secteur. Il s'agit d'AGUR, SUEZ et VEOLIA.



Objectifs d'un service mutualisé

Cette nouvelle organisation dictée par la loi, devrait permettre d'assurer sur l'ensemble du territoire une cohérence des décisions, grâce à un pilotage relevant d'une seule entité.

Les objectifs de ce transfert de compétence sont d'assurer une harmonisation, une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire de la COBAN qui regroupe à ce jour 43 339 abonnés.

Afin d'organiser au mieux ce transfert, deux études ont été menées en 2019, en partenariat avec les communes en privilégiant les aspects techniques et financiers à partir d'un état des lieux exhaustif de la gestion du service actuel.

Ces différentes études ont permis d'identifier les points forts, les points faibles et les améliorations à apporter d'un service « eau potable » à l'échelle de la COBAN.

43 339

ABONNÉS

20

CAPTAGES

23

OUVRAGES
DE STOCKAGE

980 KMS

CANALISA-
TIONS EAU
POTABLE

LA PLATEFORME ECO'BAN



LES RENCONTRES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN NORD BASSIN

Le jeudi 7 novembre dernier, se sont tenues les premières Rencontres de la rénovation énergétique en Nord Bassin, en présence des élus communautaires.

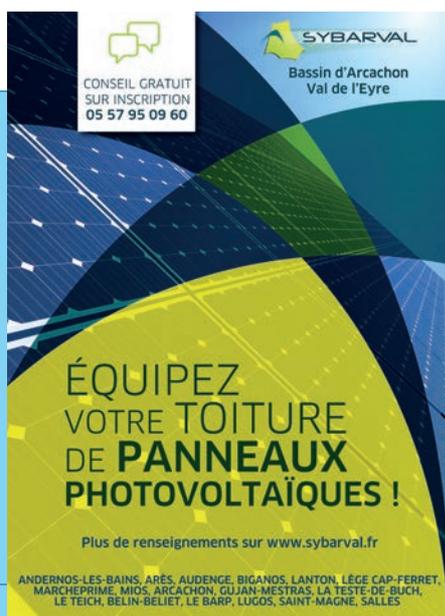
La transition énergétique et la réduction de la consommation d'énergie représentent aujourd'hui un enjeu majeur auquel doit faire face notre société. La COBAN est confrontée à ce challenge : réduire la précarité énergétique, accélérer les économies d'énergies et développer les énergies renouvelables. Conscients des défis à relever pour le futur, les élus ont inscrit l'accompagnement de la transition énergétique et de la rénovation énergétique des logements comme axe prioritaire du projet de territoire.

Depuis 3 ans, a été créée, avec le soutien de l'ADEME, la plateforme de rénovation énergétique ECO'BAN dont l'animation a été confiée au CREAQ. Ce projet, mis en œuvre sur les 8 communes de la COBAN, permet aujourd'hui d'accompagner les administrés dans le cadre de leurs projets de rénovation énergétique de leur logement et de sensibiliser les artisans à ces questions. La plateforme constitue un service public gratuit.

À l'occasion de ces Rencontres, une conférence sur la transition énergétique, animée par Jean-Yves GRANDIDIER, PDG de Valorem, s'est tenue, précédée par une présentation du dispositif ECO'BAN. Dans un troisième temps, des artisans et des particuliers ont témoigné de leurs expériences. Enfin, les élèves du CFA BTP d'Audenge ont présenté leurs réalisations en matériaux isolants novateurs.

Ce dispositif est reconduit en 2020 avec l'appui de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine afin de poursuivre les efforts entrepris sur le territoire pour amorcer la transition énergétique.

Pour plus de renseignements et inscriptions aux permanences : www.ecoban.fr



CONSEIL GRATUIT
SUR INSCRIPTION
05 57 95 09 60

SYBARVAL
Bassin d'Arcachon
Val de l'Eyre

**ÉQUIPEZ
VOTRE TOITURE
DE PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES !**

Plus de renseignements sur www.sybarval.fr

ANDERNOS-LES-BAINS, ARÈS, AUDENGE, BIGANOS, LANTON, LÈGE CAP-FERRET, MARCHEPRIME, MIDS, ARCACHON, GUJAN-MESTRAS, LA TESTE-DE-BUCH, LE TEICH, BELIN-BELIET, LE BARP, LUGOS, SAINT-MAGNE, SALLES

DES PERMANENCES SUR LE SOLAIRE

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), le conseil syndical du SYBARVAL a approuvé la mise en place de permanences solaires pour l'année 2020 en séance du 9 décembre 2019. Le principe de ces permanences est de proposer du conseil neutre et gratuit aux habitants du territoire sur les installations solaires photovoltaïques

(production d'électricité) ou solaires thermiques (production d'eau chaude). À cet effet, le Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine (CREAQ) assure les permanences dans les communes. Il est précisé que tous les habitants du territoire peuvent se présenter dans n'importe quelle permanence.

Renseignements : www.sybarval.fr

LA RECYCLERIE ATENOBA

Le vendredi 20 septembre dernier, les élus communautaires et les membres de la Collégiale de l'Atelier Nord Bassin ont inauguré la Recyclerie ATENOBA, située à la Zone d'Activités d'Andernos-les-Bains, en présence d'Arnaud LEROY, Président de l'ADEME.



Informations pratiques

- **Boutique** : samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h30 ainsi que le second mercredi de chaque mois sur les mêmes horaires
- **Apports volontaires et sur rdv** : (obligatoires pour les gros meubles !) au 07 69 55 20 14 : mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30
- **L'atelier de réparation Repair Café** : le 2^{ème} samedi de chaque mois de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h00

24 avenue Gutenberg
ZA Andernos-les-Bains

Tél : 07 69 55 20 14

Email : latelier.nb@gmail.com

www.lateliernordbassin/jimdo.com

Facebook : @latelier.nb

L'histoire a commencé en 2014 par une rencontre de femmes et d'hommes ayant une volonté commune : faire face, sur le territoire du Nord Bassin, à une consommation démesurée, qui finit, la plupart du temps à la poubelle...

Ils se sont ainsi fixés très rapidement pour objectif la mise en place de solutions locales pour réduire les déchets, revoir les pratiques de consommation, contribuer à la promotion de l'économie circulaire, pour le bien de tous et celui de la planète.

L'équipe a fait le choix d'une 1^{ère} solution qui consistait à réparer les objets plutôt que de les jeter.

Le Repair-Café a donc vu le jour en 2015. Cet atelier d'auto-réparation permet aux particuliers souhaitant réparer des objets cassés ou en panne de le faire en compagnie de bénévoles, bricoleurs-experts. Un modèle venu des Pays-Bas qui fonctionne dans le monde entier (repaircafe.org), et permet de réparer, partager un savoir-faire qui tend à disparaître ; cela permet également de donner une certaine autonomie aux visiteurs en demande de solutions tout en créant du lien social.

Cette démarche collective vise à partager de bonnes pratiques, des astuces à appliquer au quotidien, et sensibiliser au zéro déchet.

L'association propose ainsi régulièrement différents ateliers participatifs : fabrication de produits ménagers, cosmétiques et d'hygiène ; démonstrations et ateliers d'alternatives aux produits à usage unique : furoshiki, sacs à vrac, lingettes textile par exemple.

La maison Delamarre, dans le parc Louis David à Andernos a été, durant trois années, le cadre principal des ateliers organisés par l'association l'Atelier Nord Bassin. Devant une fréquentation croissante, le lieu est devenu trop petit.

Un local plus vaste est devenu nécessaire pour accueillir les ateliers. De plus, les habitants du Nord Bassin souhaitaient trouver, près de chez eux, un lieu où se débarrasser d'objets dont ils ne voulaient plus mais qui peuvent avoir une 2^{ème} vie en servant à d'autres, et un lieu de partage d'idées et de compétences pour consommer moins et mieux.

Il était temps, pour l'association de proposer au territoire et à ses habitants une RECYCLERIE.

L'équipe des bénévoles-organiseurs s'est étoffée et les compétences humaines, l'énergie et la persévérance étaient au rendez-vous pour porter ce projet.

La Recyclerie de l'ATELIER NORD BASSIN, a ouvert ses portes à la rentrée 2018, soutenue par la COBAN, qui finance la location de l'atelier, l'Union Européenne à travers le Fonds de Solidarité Européenne, l'ADEME qui accompagne de nombreux projets de recyclerie partout en France et enfin la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le Repair-Café et le groupe Objectif Zéro Déchet peuvent désormais s'épanouir dans un local adapté et s'inscrire parmi les 4 fonctions piliers de la nouvelle Recyclerie :

- la collecte des objets inutilisés en apport volontaire,
- la revalorisation des objets,
- la redistribution des objets de seconde main,
- la sensibilisation et la prévention.

LE LIEU ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP)

« NI UNE CRÈCHE,
NI UNE HALTE-
GARDERIE, NI UN
CENTRE DE SOINS,
MAIS UNE MAISON
OÙ MÈRES ET
PÈRES, GRANDS-
PARENTS, (...) SONT
ACCUEILLIS... ET
OÙ LEURS PETITS Y
RENCONTRENT DES
AMIS »



Le LAEP, Lieu d'Accueil Enfant-Parent, mutualisé et itinérant est un service qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2017 grâce à une dynamique partenariale entre les communes d'Andernos-les-Bains, Arès, Biganos, Lanton, Lège-Cap Ferret, Marcheprime et Mios. Dans une logique de mutualisation, depuis le 1^{er} septembre 2019, la COBAN est devenue le gestionnaire de ce service, en poursuivant les mêmes missions et le même fonctionnement.

Un Comité de Pilotage, constitué des 7 maires de chaque commune partenaire de ce projet et d'un représentant de la CAF, Caisse d'Allocations Familiales, décide des grandes orientations du LAEP.

QU'EST-CE QUE LE LAEP ?

Le LAEP mutualisé et itinérant permet aux parents de passer un temps privilégié de jeu avec leur(s) enfant(s), de proposer à l'enfant un temps collectif en toute sécurité en présence de son (ses) parent(s) et de rompre l'isolement des familles, en présence de deux accueillants disponibles et à l'écoute. Ce service a pour vocation de favoriser la relation parent-enfant et d'accompagner les familles dans leur cheminement de la parentalité. Il est ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte familial. Les futurs parents ont pleinement leur place au sein du LAEP.

Sans rendez-vous ni inscription préalable, l'accueil des familles s'effectue de façon anonyme et les échanges restent confidentiels.

Le LAEP mutualisé et itinérant s'inspire ainsi des principes de la « Maison Verte » mise en place par Françoise DOLTO défini dans son ouvrage « La cause des enfants » :

« Un lieu de rencontre et de loisirs pour les tout-petits avec leurs parents. Pour une vie sociale dès la naissance, pour les parents parfois très isolés devant les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs enfants. Ni une crèche, ni une halte-garderie, ni un centre de soins, mais une maison où mères et pères, grands-parents, (...) sont accueillis... et où leurs petits y rencontrent des amis ».

L'équipe du LAEP est constitué de 10 accueillants au total, répartis sur 7 sites, avec une responsable, présente à chaque séance et en binôme avec un professionnel issu de la commune où se déroule la séance. Deux professionnels assurent également les remplacements.

Les séances se déroulent dans les locaux des RAM, Relais d'Assistantes Maternelles, de chacune des 7 communes citées, déjà aménagés pour les jeunes enfants et leurs parents. Il n'y a pas d'ateliers spécifiques mis en place. Les jeux ainsi que le matériel comme la pâte à modeler, la peinture, les modules de motricité... sont mis à disposition et utilisés en fonction de l'intérêt que porte chaque enfant.



POUR CONTACTER LE LAEP ET ÊTRE INFORMÉ :

- PAR MAIL : LAEP-MUTUALISE@COBAN-ATLANTIQUE.FR
- PAR TÉLÉPHONE : 07 84 20 77 68
- UNE PAGE FACEBOOK PUBLIQUE : LAEPITINERANT

LES OUVERTURES DU LAEP DANS LES RAM :

- Le lundi à Arès de 9h à 12h, au 73 Av de la Libération
- Le mardi à Marcheprime de 9h à 12h, au 34 Av Léon Delagrangue
- Le mercredi à Andernos-les-Bains de 9h à 12h, au 46 Av des Colonies
- Le jeudi à Lanton de 9h à 12h, au 23 Av David de Vignerte et à Lège-Cap Ferret de 15h à 18h, au Chemin du Cassieu
- Le vendredi à Biganos de 9h à 12h, à l'Impasse de l'Étoile Filante
- Le samedi à Mios de 9h à 12h, Rue de l'Abreuvoir

Le LAEP est fermé une semaine durant chaque période des petites vacances (sauf à la Toussaint) et 3 semaines au mois d'août.



TRANSGIRONDE

Lignes régulières : 601 Bordeaux / Lège-Cap Ferret
610 Belin-Béliet / Andernos-les-Bains

Ligne saisonnière : 611 Lacanau / Lège-Cap Ferret

www.transgironde.gironde.fr

ALERTES SMS

Inscrivez-vous à ce service

Pour être informé en temps réel sur l'ensemble des services proposés par la COBAN : déchèteries, collectes, transports, tourisme...

Inscription sur contact@coban-atlantique.fr ou par courrier :
46 avenue des Colonies – 33510 Andernos-les-Bains



LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU NORD BASSIN

www.ecoban.fr

Les permanences Espace Info Energie sont assurées par le CREAQ sur rendez-vous auprès de Dominique BEYRAND au 05 57 95 97 04 et au 06 59 97 93 48 ou sur contact@ecoban.fr

- Le 2^{ème} lundi du mois : Mairie de Lanton de 9h à 12h Villa Rouge, Mairie d'Audenge de 14h à 17h
- Le 1^{er} mardi du mois : Espace Blicq à Marcheprime de 9h à 12h Mairie de Mios de 13h30 à 16h30
- Le 2^{ème} mercredi du mois : Mairie de Biganos de 9h à 12h Centre Administratif d'Andernos-les-Bains de 14h à 17h
- Le 3^{ème} jeudi du mois : Mairie d'Arès de 9h à 12h Mairie de Lège-Cap Ferret de 13h30 à 17h30

VOS PHOTOS À LA UNE

Envoyez-nous vos plus belles photos du territoire de la COBAN, avec une légende précisant le lieu et la date du cliché :

- par mail en JPEG haute définition à communication@coban-atlantique.fr
- par courrier en argentique à la COBAN - 46 avenue des Colonies – 33510 Andernos-les-Bains

Elles seront susceptibles d'être insérées dans une de nos prochaines publications.



Andernos-les-Bains par Mathieu BOUSQUET

N.B. : Il est important de respecter le droit à l'image en demandant leur accord aux personnes figurant sur les photographies prises et en transmettant leurs coordonnées à la COBAN.



46 avenue des Colonies
33510 Andernos-les-Bains

Tél. : 05 57 76 17 17

contact@coban-atlantique.fr

N° Vert 0 800 54 55 57

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN MOBILE

www.coban-atlantique.fr

COVOITURAGE

<http://covoiturage.transgironde.fr/vers/paysbarval>

MOBIVE

(Mobilité en Véhicule Électrique)

www.mobive.fr (plateforme de consultation des BRVE)

LES COLLECTES

Toutes les collectes de déchets en porte-à-porte sont assurées les jours fériés, sauf le 1^{er} mai, le 25 décembre et le Jour de l'An, où elles sont REPORTÉES EN 2^{ÈME} PARTIE DE JOURNÉE le LENDEMAIN pour les ordures ménagères et le SURLENDEMAIN pour tous les autres déchets.



www.coban-atlantique.fr
www.mon servicedechets.com

LES DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture identiques pour les 8 déchèteries

Horaires d'hiver

(dernier dimanche d'octobre - dernier dimanche de mars)

Du lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h-18h

Le dimanche : 9h-12h30

Horaires d'été

(dernier dimanche de mars – dernier dimanche d'octobre)

Du lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h-18h30

Le dimanche : 9h-12h30

Merci de vous présenter 10 minutes avant la fermeture.

Fermetures les jours fériés.

FOURNITURE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Distribution de composteurs individuels toute l'année

Pour obtenir un composteur* à prix préférentiel (1 seul par foyer), vous pouvez joindre la COBAN :

- par téléphone (au N° Vert 0 800 54 55 57)
- par mail à contact@coban-atlantique.fr,
- par le formulaire de contact de notre site internet [www.coban-atlantique.fr /contact/](http://www.coban-atlantique.fr/contact/).

Conditions :

- présenter un justificatif de domicile sur le territoire de la COBAN,
- s'acquitter de la somme de 15 €, par chèque uniquement.

*Composteur éco-labellisé NF Environnement en bois de pin des Landes d'un volume de 600 litres environ.

LES PHARMACIES COLLECTRICES DES DASRI

Dorénavant, les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux sont collectés dans les pharmacies intégrées au dispositif DASTRI, éco-organisme qui collecte et traite les DASRI. Carte interactive et liste des pharmacies sur : www.dastri.fr/nous-collectons

LA MARQUE DU BASSIN D'ARCACHON
CE SONT LES PARTENAIRES B'A QUI EN PARLENT LE MIEUX !

ENTREPRENEURS, SOYEZ LES BIENVENUS

By 
AU GRAND RDV
DU BASSIN D'ARCACHON

PROGRAMME DÉTAILLÉ
& INSCRIPTION :
www.rdv-bassin-arcachon.com

LE JEUDI
16
AVRIL
2020

17h30

Le Grand Rendez-vous :

2h30 de direct avec des partenaires
et des invités autour d'une marque engagée
et engageante : B'A !

THÉÂTRE OLYMPIA - ARCACHON

navette maritime offerte sur inscription

BASSIN D'ARCACHON
SYNDICAT INTERCOMMUNAL